

## Projet des usagers

<b>Fiche action n°3 : Droits à l'intimité et sexualité</b>	
Axe stratégique	Axe 1 : Droits des usagers (pilote : Dr Diane Levy-Chavagnat)
Objectif opérationnel	Objectif C : Étudier les questions autour de la vie sexuelle des patients
Pilotes de l'action	Dr Diane Levy-Chavagnat Présidente CDU Adeline Zongo Cadre et groupe de travail  Appui à la mise en œuvre : Yannis Tonnellier, Ingénieur Qualité
Priorité(s) du PTSM/PMP	PTSM Priorité 5 : Le respect et la promotion des droits des personnes présentant des troubles psychiques, le renforcement de leur pouvoir de décider et d'agir et de la lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques.  Lien avec le projet médical du projet d'établissement 2025-2030 → axe 2 « Promouvoir les droits et l'expérience patient »  lien avec le groupe de travail Projet Soignant axe 1 droits des usagers
Population cible	Adolescents, adultes, personnes âgées
Périmètre territorial	Local, départemental
Contexte	<p><b>Contexte national</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-références vie affective et sexuelle et accompagnement (31/5/22)HAS et stratégie nationale en santé sexuelle 2017/2030</li> <li>-cadre juridique en EPS, la sexualité est un droit, depuis circulaire 15 mars 1960 mixité dans les hôpitaux</li> <li>-peu de références bibliographique à la sexualité en HP SI CE N EST INTERDICTION</li> <li>-Tabous sur la sexualité à l'hôpital (vie privée )</li> <li>-pratiques d'interdiction basées sur des préjugés (représentation des soignants )</li> </ul> <p><b>Contexte CHL :</b></p> <p>Recommandations du CGLPL (Rapport de visite CHL mai-juin 2022) :      → « Toutes les chambres et locaux sanitaires doivent être équipés de verrou de confort permettant d'assurer la sécurité et l'intimité des patients. »</p>

	<p>→ « Une réflexion institutionnelle doit être engagée pour que les patients conservent leur droit à l'intimité et la liberté sexuelle. Ils doivent bénéficier de mesures d'information et de prévention sur le consentement et les maladies sexuellement transmissibles. »</p> <p>- tabous à briser</p>
Description	Mettre en œuvre des procédures à suivre en cas d'hospitalisations dans les différents services concernant l'intimité et la sexualité
Etapes	<p>Calendrier / Planning / Échéances : à définir en coordination avec l'action institutionnelle médicale et projet des usagers du projet d'établissement 2025-2030</p> <p>1ère et 2ème années :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un état des lieux par des sondages en ligne pour les soignants et patients</li> <li>- Informer et former les professionnels pour supprimer les éventuels freins</li> <li>- Sensibiliser les patients à la contraception et à la prévention des IST (distribution de préservatifs et autres moyens à la pharmacie) informations relayées par affiches et dans livret d'accueil</li> <li>- Prévoir des temps d'échanges pluridisciplinaires sur ces thèmes formalisés ; insister sur l'importance d'obtenir un consentement. L'absence de consentement est équivalent à une agression</li> <li>- Définir les termes sexualité, intimité, et vie affective en lien avec le comité d'éthique</li> <li>- Mise en place de procédures adaptées</li> </ul> <p>Années suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir l'expérience des patients (adaptation des questionnaires de sorties)</li> <li>- Désignation et déploiement de référents au sein des services et définir leurs modalités d'intervention</li> <li>- Initier des ETP sur la vie affective et les droits (ateliers et réunions) avec la participation des MSP</li> <li>- Adapter le programme BREF à la sexualité et l'intimité (en lien avec les familles et les MSP)</li> <li>- Créer des espaces d'intimité dans les services</li> <li>- Informer les aidants</li> </ul>
Partenaires	Medico social service majeurs protégés CRIA VS planning familial associations de patients et RU Familles
Moyens	Temps RH (IPA ?), support du service Communication, DALT (aménagement d'espace d'intimité)
Indicateurs	Nombre de soignants formés Nombre de référents déployés Recueil et analyse des expériences patients Nombre de participants au programme BREF Nombre d'ateliers mis en place par service sur le consentement du patient ++ Nombre d'ateliers sur la vie affective et sexuelle Nombre de supports de communication distribués Analyser les données sur le déploiement (identifier éventuellement des actions d'améliorations)